

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 14 septembre 2022

Après le plan France Relance, l'État continue à soutenir l'investissement avec France 2030

Le bilan de France Relance dans le Tarn

Depuis l'été 2020, l'État s'est mobilisé via le plan France Relance pour accompagner les entreprises tarnaises, toutes filières confondues, dans leurs projets d'investissements et les soutenir lors de la crise sanitaire par la mise en œuvre de nombreux dispositifs : activité partielle, report d'échéances fiscales, de cotisations, Prêt Garanti par l'État entre autres.

Les collectivités ont bénéficié de subventions ciblées sur la rénovation et la transition énergétiques avec des dotations de soutien à l'investissement local spécifiques.

Les particuliers, au travers de mesures dédiées – Ma Prime Renov' en particulier – ont également été incités à rénover leurs logements pour une meilleure étanchéité thermique.

Les plus jeunes ont bénéficié du plan 1 jeune 1 solution pour faciliter leur insertion professionnelle.

Cette mobilisation de l'État s'est traduite dans le Tarn par un investissement global de 1,04 milliard d'euros.

La mise en place de France 2030

L'engagement fort de l'État s'inscrit dans la durée et se poursuit par le plan France 2030, avec 2 orientations majeures : contribuer à renforcer l'indépendance sur des secteurs stratégiques – énergie, alimentation, technologie, santé, cybersécurité – et préparer les mutations des modèles économiques en lien avec la transition écologique, la numérisation des process, les besoins nouveaux en formations.

Il se décline en 10 objectifs pour mieux comprendre, mieux vivre, mieux produire en France à l'horizon 2030 – décarbonation de l'industrie, souveraineté alimentaire et énergétique, nouvelles mobilités - et pour y parvenir, s'appuie sur 5 leviers axés autour de la sécurisation de l'accès aux matières premières, la maîtrise des technologies numériques, l'émergence de nouveaux talents pour consolider les métiers et les formations de demain, l'innovation.

Doté de 54 milliards d'euros, ce plan d'investissement est piloté par le secrétariat général pour l'investissement.

François-Xavier LAUCH, préfet du Tarn, lors du premier comité départemental réuni le 12 septembre 2022 pour une présentation globale de l'ensemble des dispositifs en cours de déploiement, a désigné François PROISY, sous-préfet de Castres, référent départemental France Relance et France 2030.

Fort de la dynamique et de la méthode initiées pour France Relance, et afin d'assurer une plus grande proximité avec les acteurs de terrain, il aura pour missions d'informer les partenaires institutionnels et les chefs d'entreprises des différents appels à projets, d'accompagner les porteurs de projets, de coordonner l'action des services de l'État et de mener à bien les dossiers déposés.

Un espace dédié sera prochainement accessible sur le site internet de la préfecture et un courriel de contact mis à disposition (sp-France2030@tarn.gouv.fr).

Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astrestes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr